

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 745

Artikel: Souvenirs littéraires

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les Expositions

Neuchâtel. La section neuchâteloise de la Société des femmes peintres et sculpteurs a convié en fin d'année le public à une exposition de belle tenue et nous remercions les 21 exposantes de nous avoir offert le fruit de leur travail et de leur méditation.

Dès l'entrée nous rencontrons des œuvres intéressantes : Mme A. Furer-Denz brode des tableaux où elle manie la laine avec le sens de la pâte que nous retrouvons dans ses huiles. Au talent de peintre Mme Furer joint celui de graveur sur verre et les pièces qu'elle expose témoignent d'un beau métier.

Les portes du rêve sont ouvertes par Lily Erzingr dont les paysages bleutés du Val-de-Travers évoquent certaines pages de Debussy.

Le sens de la composition s'affirme à chaque fois dans les œuvres d'Alice Perrenoud, que ce soit papiers découpés sortis de sa riche imagination, huiles solides, dessins chatés.

Mlle Alice Peillon chante dans ses pastels le charme de nos vignobles et de nos sites lacustres.

Mme H. Clottu présente des bouquets, une fine vue plongeante du lac de Neuchâtel.

Mme L. Méautis fait flamboyer des tulipes, traite habilement le pastel et a réussi une charmante eau-forte.

Les quatre toiles de Marie-Claire Bodinier captivent par la finesse des tons et de la touche. Quant à Marcelle Ichin, des toiles du Valais témoignent d'un sens du coloris.

Les huiles présentées par Violette Niestlé font regretter que les premiers plans soient alourdis par des touches au couteau, il y a pourtant de beaux tons, des paysages bien sentis.

Régina Conti offre un Origlio au printemps plein de charme et Cornélie Forster un jardin lumineux.

Sarah Jeannot peint avec bonheur le lac, ses rives, les vignes, son jardin ombragé avec sa vieille fontaine est une belle page.

Isabel Schneider-Huguenin apporte une série de portraits traités simplement.

De Nanette Genoud une Fanchette en arlequinade rouge peinte avec la sûreté habituelle à cette artiste.

Quatre grandes toiles de Janebé nous montrent sa constante préoccupation de la lumière et des volumes ; sa savante présentation des roseaux est une belle réussite.

Berthe Schurch a des portraits intéressants, des œuvres bien pensées et Maly Blumer une femme au voile vert hardiment traitée.

L'apport de Baucis de Coulon est, à notre goût, le plus intéressant de ce salon, son sens de la composition et des couleurs est soumis à une discipline sévère et ses œuvres ont un équilibre remarquable.

Le bouquet Lys et phlox de Suzanne Schuob est une page solide et de qualité.

Cécile Bourquin nous donne 4 toiles aux tons sourds non dénués d'intérêt, nous aimons cependant sentir cette artiste dégagée de certaine influence.

C'est Jacqueline Friolet qui fait seule la part de la sculpture avec des terres cuites

Critiquez... on vous répondra

— J'aime mieux vous dire que le Mouvement féministe n'agace souvent, avec son parti pris de poser toujours les femmes en victimes et sa manière de monter en épingle le moindre petit succès féminin.

— Si vous le permettez, nous laisserons pour une autre fois votre seconde critique, mais précisez, je vous prie la première.

— Préciser ? ... j'aurais cent exemples, si seulement je m'en souvenais ! Mais vous prétendez toujours que celles-ci ou celles-là n'obtiennent pas les traitements ou les allocations désirés, vous poussez perpétuellement à la dépense, et la caisse de l'Etat, après tout, qui est-ce qui la remplit ? C'est aussi moi, c'est aussi des femmes qui ne sont pas du tout d'accord avec vous. D'ailleurs le journal ne se pique guère de logique !

— Une tribune libre est libre de présenter des avis contraires, est-ce cela que vous appelez : manquer de logique ?

— Non. Mais la rédaction devrait au moins être conséquente avec elle-même. Dans une lettre de l'année dernière, l'Alliance de sociétés féminines suisses prêchait aux autorités la compression des dépenses et vous, vous n'en finissez pas de réclamer des augmentations de dépenses.

— Dites-moi, pouvons-nous admettre que les économies se fassent sur le dos de telle ou telle catégorie de femmes qui ne sont pas là pour se défendre ?

— Non, sans doute, mais comment diminuer les frais ?

— Plus d'une dépense somptuaire pourrait être comprimée peut-être, et l'on maintiendrait l'équilibre du budget tout en faisant droit à d'équitables revendications...

— Equitables revendications. On voit où ils en sont les pays qui font droit aux équitables revendications ! Les femmes y ont la vie plus dure que partout ailleurs !

— Ces difficultés ne proviennent-elles pas de ce qu'ils ont trop longtemps sacrifié l'équité ? Le redressement demande alors des efforts énormes. N'aurait-il pas mieux valu adapter graduellement l'organisation aux impératifs plus pressants de la conscience publique ?

— Alors opérez-là cette organisation graduelle ! au lieu de réclamer...

— Volontiers. Donnez-nous les droits politiques...

— Oh ! ça !

— Exactement... Nous revenons au point de départ. Pas de droits politiques, pas d'action constructive possible. Il ne nous reste donc que la revendication, malsonnante à vos oreilles.

Cependant, nous ne renonçons pas à l'action, quand elle est dans nos moyens. Si vous en avez d'utiles à suggérer, revenez et critiquez ; critiquez encore, c'est ainsi seulement qu'on lime ses défauts. Plus d'une fois, sans doute, vous aurez raison et vous nous aiderez à corriger des erreurs.

Critiquez... on rectifiera

et une céramique. Sa tête de femme, ses figures, la négresse, les santons sont exécutés avec bonheur et sont d'une composition intéressante.

Marg. Wuthrich.

Maladies imputées à l'agent chimique utilisé pour blanchir la farine

Nous trouvons dans le Los Angeles Times du 21 novembre 1947, quelques détails intéressants sur des recherches faites à la demande des médecins américains sur la nocivité possible de la farine chimiquement blanchie. L'Europe ayant reçu de grosses quantités de cette farine américaine, nous pensons que ces quelques notes ne seront pas indifférentes, non plus que l'intervention d'un spécialiste autorisé.

Chicago, 20 novembre.

Onze experts ont donné ce soir la conclusion de leur rapport, à savoir qu'un produit utilisé pour blanchir le 90 % de la farine consommée depuis vingt-cinq ans en Angleterre et aux Etats-Unis provoque, chez les animaux, des attaques et des désordres nerveux.

Les expériences n'ont pas démontré que ce produit, l'agène, provoquait des maladies

de l'espèce humaine. Cependant, dans le Journal de l'association médicale américaine, on recommandait de nouvelles recherches sur diverses maladies parmi lesquelles l'ulcère duodénal, afin de déterminer si la farine traitée par le produit en question en est la cause.

Un éditorial paru dans le même numéro de ce journal priait le public de ne pas s'alarmer, qu'il s'agissait simplement de recommander au bureau de l'alimentation du Conseil national de recherches, de continuer les expériences.

L'agène est le nom commercial du trichlorure d'azote, c'est un gaz utilisé pour blanchir la farine. Les expériences ont été faites sur des chiens, des chats, des singes et des rats par des médecins et des représentants des forces armées.

Les animaux témoins furent soumis à un régime contenant au moins 75 % de farine de blé exceptionnellement blanchie.

Dans l'espace d'une semaine, dit le rapport, se développèrent des anomalies nerveuses précises.

A Minneapolis, Mme Betty Sullivan, Dr, présidente du Comité technique consultatif des ministères nationaux, et elle-même directrice des recherches dans une compagnie s'occupant de la farine, a annoncé que son groupe a recommandé la diminution de l'emploi de l'agène dans la préparation de la farine.

Mesdames !

Pour vos fleurs

Hirt

4, rue de la Fontaine - Genève

Téléphone 5.01.60

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Souvenirs littéraires

Il y avait foule, le 16 janvier, à la séance mensuelle du Suffrage féminin, au Lycéum, à Lausanne, pour écouter Mme Dorette Berthoud (Neuchâtel), raconter ses souvenirs littéraires, ou plutôt quelques-uns de ses souvenirs relatifs à la famille de Benjamin Constant et à son journal intime.

Au préalable, Mlle A. Quinche, présidente de la section, a rappelé la mémoire du Dr Fr. Machon, fondateur en 1907 de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, membre pendant huit ans du comité de la section de Lausanne ; elle a annoncé que la décision du Grand Conseil neuchâtelois d'accorder le droit de vote aux femmes à la commune, — droit que possèdent les étrangers, après cinq ans de séjour, — a fait l'objet d'un referendum et que ce referendum a abouti ; les Neuchâteloises vont donc au-devant d'une troisième campagne (1919, 1941) et pour la troisième fois devront s'en remettre au verdict masculin.

Ecoutée avec une vive attention, Mme Berthoud raconta d'une façon charmante comment, dès 1935, elle s'est efforcée, par ses recherches dans la fameuse caisse de la Bibliothèque publique de Genève, par ses relations avec plusieurs descendants de Benjamin Constant, de compiler les papiers de Benjamin, notamment les lettres de Charlotte de Hardenberg, sa seconde femme, et le fameux « Cahier vert », dont le possesseur, qui vit en Allemagne, interdit formellement aujourd'hui la publication. Il y a demi-mal, puisque le « Cahier vert » a été publié, en édition plus ou moins complète, dans « La Revue de Paris » et par J. Mistler. Ce journal intime, d'ailleurs, a bien failli disparaître à tout jamais, puisque Mme Berthoud l'a trouvé, en 1938, dans la cour d'Hauterive (Neuchâtel), au milieu d'un tas d'autres documents qu'on allait brûler ! Les auditeurs de Mme Berthoud ont été frappés du rôle que joue le hasard dans la découverte des documents que poursuit l'historienne ; le hasard, ou sa bonne fortune, lui fait rencontrer les personnes qui justement peuvent lui aider ou provoquer des concours de circonstances propres à lui faciliter son travail. C'est ainsi que cela se passe lorsqu'on se passionne pour une cause ou pour une recherche !

En fin de soirée, avec beaucoup de gentillesse, Mme Berthoud a signé ses ouvrages.

S. B.

Tout pour économiser
LE GAZ

Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grills „Melior“
Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Au
Bébé
Voyou
Joue d'habile
M. Piat.

La MAISON des
BELLES LAINES

et
des Sous-vêtements
de qualité

Cette petite Hagène, Roman par Edith Roberts. Traduit de l'anglais par Claude Orlandes. Edition Jeheber. Genève-Paris 1947.

L'atmosphère d'une petite ville de province est, on le sent, prise sur le vif, l'auteur de ce livre étant né dans une ville-sœur de Jordan, la « potinière ».

Tout tourne ici autour du mystère qui enveloppe la castration dans sa famille, « pour cause de maladie », d'une jeune fille, et plus tard d'un enfant que les on-dit finissent par lui attribuer. Celle-ci, adulte à son tour, devient la véritable protagoniste du roman.

M.-L. P.

A mille ans de distance...

deux lunes de miel princières

Elles surgissent, ces deux princesses, de deux publications bien différentes : d'une part, le numéro spécial que le périodique illustré *The Tatler* a consacré au mariage de l'héritière présumptive du trône d'Angleterre, en novembre, et d'autre part, un ouvrage de luxe, abondamment illustré, édité par la « Trois Collines » où M. Charles-Albert Gingria a recueilli, avec dévotion, les légendes, les documents, en bref tout ce qu'on sait de la

reine Berthe et de ses tenants et aboutissants.

Ce sont des figures féminines qui comptent dans l'histoire, chacune étant apparue dans un royaume au moment où celui-ci joua un rôle de premier plan sur le continent : la Bourgogne au XI^e siècle, la Grande-Bretagne au XII^e. Toutes deux ayant sous les yeux une Europe souffrant de disette, d'angoisse et d'incertitude, toutes deux au bras d'un homme dont on fait sonner bien haut la réputation militaire, toutes deux sous le signe des guerres.

Nous laisserons au lecteur le plaisir de feuilleter la revue anglaise ou le livre helvétique, de considérer à loisir, sur les belles photographies du *Tatler* les foules londonniennes, les cortèges, les atours somptueux, les hôtes de marque ou les images, les textes naïfs retrouvés par M. Gingria en des monastères médiévaux.

Mais il nous plaît de comparer ici ces deux princesses, au moment de leur voyage de noces. A l'une, s'offre — après un départ triomphal sous une pluie de pétales de roses en autos de luxe, train spécial fleuri et pavé — un séjour idyllique dans le cadre soigné d'une célèbre résidence anglaise.

A l'autre, petite épouse de seize ans, que l'auteur se représente la tête bardée de blondes tresses serrées, petite épouse dont le ma-

riage a été un marché politique, s'offre une traversée des Alpes en plein hiver. Le jeune couple devait se rendre à Pavie où le roi de Bourgogne, Rodolphe II, recevrait la couronne d'Italie (8 février 922). Cette équipée n'a rien dû avoir de commun avec un séjour de sport, aujourd'hui. L'imagination évoque sans peine, dans le brouillard et le froid, de longues files de mulets chargés, sur des pistes incommodes, glissantes, peu sûres, l'inconfort des repas, des étapes, la brutalité des compagnons de route...

Tout de même, le sort de privilégiés de ce monde a quelque peu changé, en mille ans, et il suffirait d'un peu de bon sens, de jute et de concessions mutuelles pour que, avec les moyens matériels dont on dispose au XXI^e siècle, la route de la plupart des gens puisse être aplanie.

Souhaitons que la jeune épouse d'aujourd'hui connaisse désormais une époque moins tourmentée que « notre reine Berthe », mais souhaitons-lui surtout de laisser après elle ce même souvenir de simplicité bienveillante et bienfaisante qui depuis 1000 ans ne s'est pas éteint et qui survivra peut-être à mille générations selon la promesse de l'Ecriture.

Ch.-Albert Gingria - *La reine Berthe et sa famille* - Edit. des Trois Collines - Paris-Genève.

The Tatler - Royal Wedding Number - W. H. Smith and Son, Ltd. Strand House London W. C. 2.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE

Louis KUHNE & C^{ie}
17, rue du Marché

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Élégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30